

M. Bodin Jean Baptiste
Directeur

Ecole élémentaire La Tour d'Auvergne
71 rue Robert Schuman
92700 COLOMBES

Téléphone : 01 56 47 19 70
Télécopie : 01 42 42 32 17
Mél. : 0920643z@ac-versailles.fr

**COMPTE-RENDU DU 1^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE
MARDI 17 OCTOBRE 2017**

Présents :

- M. Bodin, directeur ;
- L'équipe enseignante ;
- Les représentants de parents d'élèves.
- Invité : Mme Stellie Pigache, responsable de l'accueil de loisirs.

Absent excusé : M. Pique, représentant de la municipalité

1/ La rentrée :

- **Effectifs :** 272 élèves répartis dans 13 classes (12 + 1 ULIS)
Moyenne d'élèves pas classe : 20,9 pour 13 classes ; 21,6 sur 12 classes (le nombre d'élèves scolarisés en ULIS étant faible, il fait chuter la moyenne).
- **Classe BAGUER :** des locaux sont dédiés à leur accueil dans l'établissement et les élèves sont également en inclusion scolaire parmi des classes. Les enfants de l'institut sont venus les 3 premières semaines suivant la rentrée. Puis un problème de signature de la convention entre l'institut et la municipalité a contraint l'école à suspendre cet accueil. Les élèves de BAGUER espèrent revenir après les congés d'automne. Il n'est pas sûr que la convention soit reconduite l'année prochaine. Les parents et les enseignants trouvent cela dommage.
- Le directeur indique qu'une fermeture de classe serait à prévoir à la rentrée 2018, au vu des baisses d'effectifs. Toutefois, le dédoublement annoncé des classes de CP pour cette même rentrée doit être pris en compte également. Les parents demandent si l'établissement compte suffisamment de salles pour permettre ces dédoublements. Le directeur répond par l'affirmative. Une visite de l'ensemble des locaux est d'ailleurs prévue à la demande des parents, avec la présence de madame Leghmara, adjointe au maire en charge des affaires

scolaires, de l'enfance et des relations avec les établissements du 2^d degré, et monsieur Pique, représentant de la municipalité au conseil d'école.

- L'équipe est stable. 2 nouvelles enseignantes : Marie Zaki pour l'ULIS et Mégane Jonqueur pour une classe de CE1. A noter que madame Jonqueur est en accident de travail depuis la rentrée scolaire. Elle est remplacée par madame Hélène Riopel. Celle-ci doit assurer le remplacement jusqu'au retour de madame Jonqueur afin d'assurer une stabilité dans les enseignements.
- PDMQDC (Plus De Maîtres Que De Classe) : madame Leila Ramdani occupe le poste cette année encore. Il s'agit de la 4^{ème} année de ce dispositif. L'enseignante annonce donc un retour sur expérience possible afin de trouver des améliorations. Elle présente le dispositif aux parents présents et précise ne pas avoir le même rôle que le RASED, qui aide les élèves en grande difficulté.
 - CP : travail sur la lecture chaque matin, individuellement. Une évaluation est réalisée en fin de semaine. Il s'agit d'un travail sur l'année.
 - CE2 : un travail de lecture est effectué avec ces élèves en début d'après-midi, au début de l'année, afin d'assurer une passerelle. Le but est de les accompagner vers l'autonomie. En effet, ils ne travailleront pas toute l'année avec la PDMQDC.
 - Elèves de cycle 2 (CP / CE1 / CE2) : travail en groupes de niveaux dans la salle de classe de madame Ramdani, 2 fois par semaine en mathématiques, 1 fois par semaine en production d'écrit.
 - Projet éducation à la citoyenneté avec les délégués de classe.
 - Projet autour du langage oral avec les CP. En effet, les enseignants ont constaté que les élèves de CP manquaient de vocabulaire.
 - Graphisme : en fin de journée, en classe avec l'enseignante car il est nécessaire d'être 2.
 - Production d'écrit également avec les CE2 dans la classe avec leur enseignante.
 - Innovation 207-2018 : remédiation (aide ponctuelle sur des difficultés passagères) en grammaire auprès des élèves de CE1.
 - Madame Ramdani souligne que l'équipe enseignante doit faire des choix dans les interventions possibles car la PDMQDC ne peut pas intervenir partout. Mais elle souligne que son intervention est facilitée cette année par le moindre nombre de classes de double niveaux et également l'effectif d'élèves en CP et CE1 qui a diminué.
 - Elle interroge enfin sur la pérennité du poste à la rentrée 2018. En effet, les dédoublements des classes de CP entraîneront sans doute la fin des postes PDMQDC.

2/ Le règlement intérieur :

Le directeur précise que la seule modification concerne les nouveaux horaires de l'école dus à la modification des rythmes scolaires à Colombes pour le retour à la semaine de 4 jours.

Mise au vote. Adoption à l'unanimité.

2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

nombre d'inscrits sur la liste électorale : 428

nombre de participants : 149

nombre blanc ou nul : 10

taux de participation : 34,81%

Élus : 13 titulaires et 4 suppléants

La baisse de participation (43,03% aux élections 2016) peut en partie être expliquée par le fait que la FCPE est la seule association de parents d'élèves présente dans l'établissement. Les parents ne voient pas toujours leur intérêt à voter.

4/ Les projets de cette année :

➤ Projet du Réseau Moulin Joly : le REP Moulin Joly regroupe

- le collège du même nom,
- 2 maternelles : Marcelin Berthelot et Tour d'Auvergne,
- 3 élémentaires : Marcelin Berthelot A et B (dont 1 section UPE2A) et Tour d'Auvergne (1 ULIS et 1 convention BAGUER).

L'ensemble du REP comprend 1 117 élèves.

Les écoles primaires bénéficient de différents dispositifs :

- Éducation nationale : accueille enfants moins de 3 ans ; PDMQDC,
- Politique de la Ville : Coup de Pouce, ateliers langage,
- Réussite éducative : soutien pluridisciplinaire d'aide aux familles.

Le taux de réussite au DNB (Diplôme National du Brevet) est proche de la moyenne départementale.

Par rapport à ces différentes données, les **axes du projet** du réseau ont été définis. Certains sont mis en place à l'élémentaire Tour d'Auvergne :

- Les « Parcours » :
 - « Parcours citoyen » (élection des délégués...)
 - « Parcours artistique et culturel » (après-midi sciences, musée des écoles...),
 - « Parcours éducatif santé » (intervention du groupe départementale CPAM, de l'infirmière pour l'éducation à la sexualité, parcours athlétiques, natation CE1 et CM2...).
- Co-éducation : en lien avec les parents. Elections des représentants des parents d'élèves, rencontres avec l'ensemble des parents à la rentrée scolaire, pour les futurs « petite section » et futurs CP au mois de juin, 2 à 3 remises de livret dans l'année, moments conviviaux comme le loto, la fête de fin d'année...

À noter que sur l'école Marcelin Berthelot B il est très compliqué de trouver des parents qui souhaitent s'investir aux côtés de l'école.

➤ Projets de classe :

- « **1 an avec** » en partenariat avec le conservatoire : classes de CE1d'Hasna Belkir et CE2 d'Anne Fraton et Julie Redon.
Travail avec un poète musicien.
Concert le 17 octobre 2017 ;
Intervention d'une musicienne du conservatoire chaque mardi ;
Plusieurs sorties, visites, interventions... ;
Rendu du projet prévu en fin d'année au conservatoire.
Le directeur précise que c'est une grande chance pour l'école d'avoir obtenu ce projet, car peu ont été retenus sur Colombes.
- **Classes découverte** :
 - classe de CE1/CE2 de Marie Carnet : 12 jours autour du thème « Histoire et patrimoine à Sainte Marie sur mer.
 - classe de CM2 de Carine Schwanengel : voyage en Angleterre de 5 jours.

- « **Une journée à la mer** » : classes de CE2 d'Anne Fratoni et Julie Redon.
Des activités sont prévues sur place. Objectif : le projet doit être financé par des actions menées par la classe (ex : ventes de chocolats...)
Les représentants des parents d'élèves demandent pourquoi les bons de commande ne sont pas proposés aux parents des autres classes pour permettre plus de bénéfice.
Les enseignantes répondent que d'autres classes ont des projets auto-gérés et que les enseignants de l'école ne veulent pas se « court-circuiter ».
- **Zoo de Beauval** : classe de CP de Mesdames Jorget et Martelli. Les élèves vont suivre durant l'année le développement du bébé panda né dans ce zoo le 4 août 2017. Un voyage d'1 à 2 jours en fin d'année est prévu pour aller le voir.
- **Pièce de théâtre** « Charlie et la chocolaterie » : classes de CM2 de Carine Schwanengel et Mélanie Vegas.
Un rendu devant les parents est prévu en fin d'année, peut-être à la MJC.
- **Le journal de l'école** : les 3 classes de CM2 de l'école sont concernées.
Objectif : 3 éditions dans l'année. Les autres classes de l'école peuvent participer en proposant des articles.
- **Festival des Bancs publics** : classe de CM1 de Noëlle Wane. En attente d'une subvention de la mairie. Si le festival a bien lieu, la classe y participera avec ou sans les élèves de l'institut Bager.
- **Suivi du tour du monde de 2 cyclistes** : classe de CE1/CE2 de Marie Carnet.
Les cyclistes entretiennent un contact avec l'école. Le but est de permettre à l'élémentaire de la Tour d'Auvergne d'échanger avec d'autres écoles dans le monde. Les cyclistes sont actuellement en Amérique du Sud.
- **Projet CM2 / 6^{ème}** : la classe de CM2 de Florence Bonvoisin travaillera avec les élèves de 6^{ème} de Nordine Hamroun, professeur d'Histoire-Géographie au collège.
Visite au château de Versailles sur le thème « On ne copie pas mais... ».
Madame Bonvoisin recherche un sculpteur pour une intervention gratuite dans l'école auprès des élèves.

5/ Le RASED et les APC :

➤ Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté :

Le directeur signale que l'équipe du RASED était au complet il y a quelques années encore.

Aujourd'hui, Sophie Berrehouma, psychologue, est présente seulement ½ journée par semaine.

Il n'y a que 2 psychologues et 2 maîtres E pour toute la circonscription, aucun maître G.

Or, environ 500 demandes d'aide ont été faites sur cette même circonscription, dont 40 à 50 uniquement sur la Tour d'Auvergne.

Les enseignants précisent que des choix ont dû être faits, sinon le nombre de demandes serait supérieur. Ils insistent sur le fait que la remédiation n'est pas suffisante pour les élèves en grande difficulté.

Les représentants des parents d'élèves déplorent cette situation une fois de plus. Certains, dont les enfants plus grands ont pu bénéficier d'un soutien par le RASED il y a plusieurs années, témoignent de la plus-value de ces professionnels et de l'importance du réseau, notamment pour les établissements classés REP.

Les représentants des parents d'élèves indiquent leur mécontentement face au démantèlement programmé du RASED depuis quelques années. Ils indiquent qu'ils adresseront un courrier à la direction académique sur le sujet.

➤ Ateliers Pédagogiques Complémentaires :

Aide ponctuelle proposée à certains élèves durant de courtes périodes dans l'année, sur un point précis. Il s'agit de remédiation. L'accord des parents est nécessaire.

6/ Les travaux et les locaux :

➤ Travaux effectués durant l'été :

- Couloir côté centre de loisirs repeint ;
- Pose de nouvelle clôture dans le cadre du plan Vigipirate : les représentants des parents d'élèves interviennent en soulignant une absurdité. Les grilles ont bien été rehaussées sur le devant de l'école. Mais pas le long de la cour côté accès au gymnase de la Tour d'Auvergne, situé derrière l'école. Or, le portail d'accès à ce gymnase est très souvent ouvert durant la journée malgré les consignes du directeur (divers personnes des services mairie qui ne referme pas le portail). Ainsi, il suffit de passer par l'accès gymnase pour s'introduire dans la cour puis dans l'école, très aisément.
- Installation d'un visiophone : le directeur signale que la gâche permettant d'ouvrir le portail de l'école a été installée sur le poteau de soutien du portail. Ainsi, il suffit de passer la main depuis l'extérieur pour ouvrir la grille et entrer dans l'école, sans même prendre la peine de sonner. De même, cette gâche a été installée à hauteur d'enfant. Il a signalé ces anomalies au service de la mairie en charge des travaux et demandé une intervention rapide pour corriger ces problèmes. Les représentants des parents d'élèves indiquent en avoir fait part à madame Leghmara, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, lors d'un rendez-vous le 4 octobre.
- Toilettes côté centre de loisirs : la configuration des lieux, avec les urinoirs positionnés avant les toilettes fermés, rend l'utilisation par les élèves compliquée, ces toilettes étant mixtes. Une réfection totale avait été annoncée en conseil d'école par le représentant de la municipalité. Or, il s'avère qu'il s'agit simplement d'une pose de cloison à l'entrée des urinoirs.
- Réfection du toit du réfectoire : elle aura lieu durant les congés d'automne.
- Toilettes adultes : doivent être refaits.
- Sécurité incendie : passage de la commission de sécurité courant 2018.

➤ Commandes de matériel pédagogique

- Fournitures scolaires : 10 400 € pour les classes.

Les commandes sont passées via une plateforme mise à disposition des écoles par la municipalité. Bien que le fonctionnement soit assez efficace des livraisons doivent encore avoir lieu

- Coopérative : il reste 4 300 € en caisse.

La coopérative a financé l'année dernière des achats de matériels pédagogique (ex : pour la fête des sciences), des projets de classes, des livres...

➤ Entretien et personnel de service : les nouveaux horaires des agents de la ville ne correspondent pas aux nécessités de service de l'école. Cela pose des problèmes, notamment de sécurité pour la surveillance des entrées / sorties. Sur la pause méridienne.

Les représentants des parents d'élèves précisent avoir également abordé ce sujet avec madame Leghmara le 4 octobre. Ils lui ont fait part de la proposition de la gardienne de l'école de modifier certains de ses horaires. En effet, celle-ci est tenue d'être à son poste le mercredi, alors même que Colombes a fait le choix de la semaine de 4 jours et que l'école est donc fermée ce

jour. La gardienne proposait ainsi de reporter ses heures du mercredi sur les jours de classe afin d'assurer une présence sur une plage horaire plus importante.

Madame Leghmara a répondu que les nouveaux horaires avaient été acceptés par les syndicats et qu'ils s'appliquaient à l'ensemble des agents de service des écoles de Colombes, sans exception possible.

7/ Les activités périscolaires :

Intervention de Stellie Pigache, responsable de l'accueil de loisirs. Elle commence par un rappel des horaires.

➤ Matin 7h45 8h50 : accueil des enfants pour des activités calmes. Effectif moyen = 25.

➤ Pose méridienne 11h55 13h20 : effectif moyen 190 enfants.

Les CP passent en premier, puis les autres niveaux en roulement sur la semaine.

Dans le réfectoire : 2 animateurs, dont 1 vers la dépose plateau pour vérifier que les enfants ont bien mangé.

Dans la cour : 3 animateurs dont 1 atelier libre avec 1 animateur et 1 atelier langage des signes.

Les représentants des parents d'élèves interrogent sur le taux d'encadrement. Madame Pigache indique qu'il est de 1 animateur pour 34 enfants le midi. Elle précise ne pas avoir de décharge sur son poste d'encadrant.

➤ Étude et CEL de 16h30 à 18h30 :

- 16h30 17h30 : étude avec les enseignants. Après le goûter sous le préau et des jeux dans la cour, les animateurs aident les CP pour la lecture. Les représentants des parents d'élèves interrogent sur l'efficacité de cette aide. Madame Pigache indique que les animateurs qui participent montrent un bon investissement et que cela fonctionne très bien.

- 17h30 18h30 : CEL. Effectif moyen 25 à 30 enfants. Suivant les jours, danse, basket, activité manuelle, théâtre d'impro... Madame Pigache précise que les ateliers du soir ne sont pas une garderie. Les activités y sont menées sur le long terme et les enfants doivent pouvoir terminer les projets qu'ils commencent. Ainsi, les enfants dont la présence est irrégulière perturbent le fonctionnement. Elle souligne enfin que ce temps est gratuit pour les parents qui y inscrivent leurs enfants.

➤ Mercredis à la journée : effectif moyen 50 enfants. Danse du monde, cuisine, portraits en objets recyclés, tag et dessin, troc aux jouets entre écoles, intergénérationnel 1 fois par mois avec la maison de retraite située juste à côté...

Une exposition des travaux des enfants pendant l'année est prévue le jour de la fête de l'école.

➤ Vacances scolaires : un fascicule sera distribué aux enfants avec le détail du programme des vacances et des jeux.

➤ Sécurité sur les temps périscolaires : madame Pigache indique qu'il y a eu 4 à 5 petits accidents sur le temps du midi.

En cas de coup : pose de glace et Hémoclar. Inscription dans un cahier de suivi. Appel aux parents en cas de douleur persistante et appel du 15. L'enseignant est prévenu dans la mesure du possible (pour les plus grands, l'enfant informe lui-même l'enseignant).

En cas de choc à la tête : un formulaire d'information est systématiquement remis aux parents pour leur demander de surveiller leur enfant. En cas de symptômes plus graves, le 15 est appelé et les parents prévenus.



En cas de plaie : les familles sont prévenues, surtout si la plaie est située sur le visage. La plaie est désinfectée.

Madame Pigache indique qu'il s'agit des process imposés par la municipalité. Suite aux quelques accidents survenus depuis le début de l'année, elle appellera systématiquement les parents en cas de choc ou coup, surtout pour les rassurer. Elle précise cependant que les parents ne doivent pas trop s'inquiéter.

La séance est levée à 20h30.

Le directeur, Jean Baptiste Bodin

Pour les représentants des parents d'élèves,
Hélène BEKE